

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mme E. K. Moss, exécutrice, à Dr. P. J. Sullivan, bail des étages supérieurs, No. 930 Canal entre Baronne et University Place, pour 60 mois à \$175 par mois.
Joseph B. Imbert à John Adam Lautenschlaeger, Jr., lot St. Patrick, Olympia, Baudin et D'He-mecourt, \$300 — Weil.
Fred G. Kuntz à Security Bldg & Loan Assn., 2 lots Scott, D'He-mecourt, Cortz et Baudin, \$2700 — Zengel.
Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$2700 — Zengel.
Ernest Arthur Nores à Suburban Bldg & Loan Assn., 1 lot Gravier, Tonti, Perdido et Roche-blave, \$... — Loomis.
Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$600 — Loomis.
Joseph Purnilia à Commonwealth Bldg and Loan Assn., lot Rocheblave, Palmyra, Banks et Tenti, \$1350 — Flynn.
Mme Salvadore Otiliar à Rene A. Viosca, lot Baudin, S. Alexander, Banks et Hennessey, \$950 — Cueno.
Acquéreur à Salvadore Otiliar, la même propriété, \$850 — Cueno.
August C. Piquet à Suburban Bldg & Loan Assn., lot Rampart, St. Claude, Spain et aMdeville, \$2210 — Zengel.
Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$2210 — Zengel.
Joseph Veca et son épouse à French Market Homestead Assn., lot Frenchmen, Marais, Urquhart et Touro, \$1950 — Hebel.
Acquéreur à Antonio DiMi-sceli, la même propriété, \$1900 — Hebel.
Baptiste Wm. Brunner à Third District Bldg Assn., lot N. Rampart, Pauline, Independence et St. Claude \$1820 — Zengel.
Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$1820 — Zengel.
Mme James Rhoads, et als, à Third District Bldg Assn., portion Lafayette, St. Roch, Royal et Dauphine, \$700 — Zengel.
Acquéreur à Dudley Morlier, la même propriété, \$620 — Zengel.
Prudential Savings and Home-stead Society à Anthony Tennis, 2 lots Royal, Flood, Dauphine et Saulet, parcelle \$3200.
Mme James Burns à Mutual Bldg and Homestead Assn., lot St. Andrew, St. Thomas, Chippewa et Josephine, \$500 — Rebenitsch.
Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$500 — Rebenitsch.
Mlle Johanna Pixberg à Winnie Rhoads, lot Stidell, Belleville, Homer et Vallette, \$1000 — Dan-ziger.
James E. Huckins à Third Dis-trict Bldg Assn., lot Bermuda,

Alix, Seguin et Pelican, \$650 — Zengel.
Acquéreur au Vendeur, la même propriété, \$650 — Zengel.
Giuseppe Geraci à Mme Eman-uel P. Rivas, 2 portions qui forment une partie de la planta-tion fusant face au fleuve Mis-sissippi, \$4000 — Formento.
Frank W. Smith à Phoenix Bldg & Homestead Assn., lot Clai-borne, Willow, Lelachaise et Gen. Taylor, \$2300 — Sherif.
James L. Quirk, et als à Robert P. Quirk, lot Napoleon, Jena, Dryades et Baronne \$2325 — Fletchinger.
Mutual Bldg & Homestead Assn à Chas. A. Stevens, lot Marengo, Constantinople, Chestnut, et Coli-seum, \$3605 — Rebenitsch.
Interstate Land Co., à E. Con-way Broun, portion Pine, Pano-la, Lowerline et Sycamore, \$1775 — Wenck.
Robert P. Quirk, et als, à James L. Quirk, lot Napoleon, Jena, Dryades et Baronne, \$2325 — Fletchinger.
Louis Jno. Durr à Dryades Bldg and Loan Assn., lot Chest-nut, Bordeaux, Lyon et Coli-seum, \$6250 — Loomis.
Acquéreur à Arthur M. Free-man, la même propriété, \$2900 — Loomis.
Joseph Jackson et son épouse à Isidore Singer, lot Jena, Cadiz, S. Robertson et Freret; lot Palmer Ave, Clara, Magnolia et Bloomingdale line, \$1400 — Drey-fous.
George W. Charlton à Mme Ne-mous Bienvenu, portion Plum, Oak, Fern, Nelson, Short, et Ap-ple, \$1800 — Rainold.
Reuben S. Knight et son épouse à Suburban Bldg & Loan Assn., lot Poplar, Plum, Monroe et Leonidas, \$2900 — Loomis.
Acquéreur à Fred M. Bauer, la même propriété, \$2000 — Loomis.

Consulat de France
522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont prises de se pré-senter à la chancellerie:
MM. Brunet, Jean
Mme. Cartier
M. Calando, Victor
M. Duffour, Félicie
Mme Duffour, Veuve
M. Duffour, Alice
M. Fourguette
M. Graff, Jean Gustave Abel
M. Jaeger, Auguste
M. Loison, Thomas
M. Labourdette, Laurent
M. Lassalle, Jean Bernard
M. Medeville, Jean Germain
M. Proal, Honoré
M. Rocca, Rnani Dominique
M. Sainquentin, René
Le 27 Mars, 1914.

Bulletin de l'Etranger

LES ACCORDS FRANCO-TURCS.

Les accords économiques entre la France et la Turquie, qui se négociaient depuis plusieurs mois, viennent d'être paraphés. Djavid bey, qui était revenu à Paris muni de pleins pouvoirs pour traiter, et fut désigné au cours de son séjour pour re-prendre le porte-feuille des fi-nances dans le cabinet ottoman, retourne aujourd'hui même à Constantinople, où il soumettra ces accords à la ratification du sultan avant la réunion des Chambres, fixée au 28 de ce mois. Les conventions arrêtées à Pa-ris ne seront donc pas retardées dans leur mise à exécution par les lenteurs d'une discussion parlementaire.
Le Temps a indiqué dès le mois d'octobre dernier l'objet des négociations franco-turques aux-quelles la Russie a adhéré par un accord similaire avec la Turquie. Nous avons dit aussi que ces négociations étaient liées à d'autres engagées à Ber-lin, à Londres et à Constantinop-le. Les différends français et allemands en Asie-Mineure ont été réglés entre les intéressés, et cet accord n'attend plus que son homologation par les deux gouvernements. Nous avons dit également que les arrangements à intervenir entre l'Allemagne et la Turquie n'étaient pas encore parvenus à complète terminaison. Les conditions auxquelles l'Alle-magne accepte l'augmentation de 4 pour cent des droits de douane sont en effet encore en discussion. Mais de même que d'autres ré-glements encore sur le chantier entre la Turquie, l'Italie et l'An-gleterre, ces pourparlers, d'ail-leurs très avancés, ne peuvent compromettre les conventions in-tervenues au sujet de l'Asie-Mi-neure entre la France et la Tur-que.
La France reçoit par ces nou-veaux accords la concession d'un réseau de chemins de fer en Ar-ménie et en Syrie, ainsi que de ports sur la Méditerranée et sur la mer Noire. Nous en donnons plus loin tout le détail. De son côté, la Turquie obtient l'émiss-ion d'un emprunt en France et certaines facilités au point de vue financier. Ce sont, dans leurs grandes lignes, les bases de cette transaction, où les négociateurs français ont dû se contenter d'ac-commoder les nœuds et de tirer le meilleur parti possible d'une situation compromise par une longue série d'erreurs que le Temps a inlassablement signalées depuis tant d'années.
L'accord intervenu marque une

nouvelle et heureuse étape dans les rapports de la France et de la Turquie, qui depuis 1910 avaient laissé à désirer. Il y a quelques mois déjà qu'une évo-lution exclusive et accaparante de l'Al-lomagne à Constantinople n'a pas résisté à l'usage et à la façon dont elle s'exerçait. Les milieux dirigeants de la capitale otto-mane ont peu à peu pénétré les défauts d'une politique qui ap-portait à la Turquie plus de dé-sillusions que d'avantages, et dont le bilan se solde ainsi: annexion de la Bosnie-Herzé-govine par l'Autriche-Hongrie, conquête de la Tripolitaine par l'Italie, et finalement perte de la Turquie d'Europe et des îles de l'Egée, en attend-ant peut-être la lutte pour le partage de l'Anatolie. Les gou-vernants actuels, les Talaat, les Djavid, les Djavid, et aussi En-ver pacha, comprennent le dan-ger de se reposer uniquement sur l'amitié allemande et la néces-sité de rétablir l'équilibre, en cherchant à renouer avec la France des relations cordiales qui ont fait leurs preuves. C'est ce ces dispositifs qu'est né l'ac-cord franco-turc qui vient d'être signé.
En même temps qu'apparaîs-sait à la Turquie l'utilité d'une politique extérieure plus indé-pendante, l'urgence d'une réor-ganisation administrative et fi-nancière à l'intérieur s'imposait avec plus d'évidence aux gou-vernants de Constantinople. C'était une nécessité vitale et la condition de la participation du marché français au relèvement matériel des vastes et riches provinces d'Anatolie. La répression rapide de la révolte kurde a été la pierre de touche sur laquelle on a pu vérifier la sincérité du programme de réformes de la Porte. Au point de vue finan-cier, les facilités résultant de l'accord avec la France, l'intro-duction des monopoles, des nou-veaux droits de douane et d'ac-cise au Trésor des ressources nouvelles de 80 millions qui, avec les économies déjà réalisées, no-tamment dans le budget de la guerre, permettent d'espérer une ère prochaine de budgets équil-ibrés et une restauration des fi-nances ottomanes.
La Turquie, en accordant à la France, en échange du concours qu'elle lui apporte, des conces-sions compensant peut-être dans une certaine mesure ce que nous avons laissé échapper dans le Bagdad, ne donne pas seulement un gage de sa volonté de renouer avec la France l'amitié séculaire qui fut profitable aux deux parties; elle montre aussi sa vo-lonté de s'affranchir de toute em-prise politique et économique

exclusive. Les réseaux de Syrie et d'Arménie, les ports qui nous sont concédés constituent des avantages réels. Ceux-ci seront d'autant plus appréciables que nous saurons être plus prévo-yants dans l'avenir que nous ne l'avons été dans le passé.
LA CONDITION DES ARTISTES.
On parle d'assurer aux artistes un tantième sur la vente publi-que de leurs œuvres. L'idée est séduisante et juste; rien de plus naturel que de vouloir faire par-ticiper le peintre aux bénéfices de l'application. Il y a bien longtemps que les artistes se plaignent. Dès le temps de la Renaissance, dans la patrie des arts, en pleine Lombardie fertile et nourricière, ils avaient peine à vivre. Pietro Marchesi, qui avait peint la salle verte du châ-teau de Porta Giova, était telle-ment assiégé par ses créanciers qu'il dut conjurer le podestat de les contraindre à lui laisser la paix. Zanetto Bugatto, fort ap-précié de la Cour parce qu'il des-sinait d'après le vif avec une per-fection singulière, suppliait vainement le duc de lui payer les nombreux portraits qu'il avait faits de lui, de la duchesse, de leurs enfants et de leur chien ap-pelé Baretta. Un autre artiste im-plorait des secours, ayant dans sa maison "onze bouches qui mou-raient de faim". Bramante lui-même, si cher et si utile à Lu-dovic le More, vivait pauvre à Milan, les habits déchirés, sans un sou dans la poche, il dédiait au duc trois sonnets pour l'at-tendre sur la détresse de sa garde-robe et demander une paire de caleçons. Enfin, dit le Marzocco, le divin Léonard n'é-tait pas plus heureux que les au-tres. Aujourd'hui c'est un duc qui emprunte; demain quel-ques sous pour payer son frugal repas; d'autres fois, il lui man-que dix choses nécessaires: des souliers, des lunettes, de la toile. Ludovic paraît ignorer vingt ans qu'il a dans sa Cour un si mer-veilleux génie. C'est seulement pendant la dernière année de sa résidence à Milan que la condi-tion du grand homme s'améliore, par le don que lui fait le duc d'une vigne de 16 arpents. Mais ce cadeau vient trop tard. Le More perd bientôt la couronne et Léonard s'éloigne de son pays en quête d'une meilleure fortune.
— Voyez, chère amie, la belle pièce de dentelle qu'il y a sur ma robe... Elle a au moins cinquante ans. Comment la trouvez-vous? — Merveilleuse. Est-ce que vous l'avez faite vous-même.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphinet Bienville, à deux blocs de la rue de Canal. Zone District.

F. A. BRUNET
IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER
313 — RUE ROYALE — 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la NHO-Orléans.
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de nos marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

The New Freedom
(LA NOUVELLE LIBERTÉ)
Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis
Ce livre vous apprendra à com-prendre l'homme vrai qu'est votre Président
3ème Grande Edition, Net \$1.00
EN VENTE CHEZ
Adrien Rémond
232 RUE BOURBON 232
EN VILLE
Doubleday, Page & Co.,
GARDEN CITY, N. Y.

SIROP ANGELL
CONTRE LA TOUX COQUELUCHE
TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE
P. IX, (expédié Franco) 25 et 50 SOU
Préparé par **DR. RICHARD ANGELL**
Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe
A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis, réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurés dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagration qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volon-tiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprou-ver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont don-née nos règlements.

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N.O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH
TOUS LES DIMANCHES

Départ 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M.
Ar. Shell Beach 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoverville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.
Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.